



À Saint-Denis, le 8 octobre 2020

CHSCTD extra-ordinaire du 15 octobre.

Le mépris de l'administration pour les instances représentatives du personnel.

Face aux non-réponses du directeur académique départemental à la réunion du 15 septembre, les organisations syndicales représentées au CHSCTD (comité hygiène santé sécurité et conditions de travail départemental) : FSU/FO/CGT/SUD étaient unanimes pour demander un CHSCTD extraordinaire .

La demande a été faite le vendredi 18 septembre.

Lors du CDEN du 24 septembre, le DASEN aurait évoqué oralement la date du 15 octobre pour réunir ce CHSCTD extraordinaire, sans que les membres du CHSCTD en aient été informé·es officiellement.

Les organisations syndicales ont enfin reçu la convocation le jeudi 1^{er} octobre 2020 aux alentours de 18h . Cette instance aura bien lieu le 15 octobre, un mois après la demande et deux jours avant les vacances scolaires .

Les organisations syndicales dénoncent le mépris de l'administration envers les collègues qui alertent depuis la rentrée sur leurs conditions de travail, les manques de moyens sanitaires et humains qui mettent en danger la santé des personnels , des élèves et de leurs familles.

Le délai de réponse ainsi que la date tardive et imposée par la DSDEN est également le reflet du manque de considération envers les représentant·es du personnel qui siègent au CHSCTD.

Nous invitons tou·tes les collègues à nous faire remonter les difficultés liées aux conditions de travail et à la gestion de la crise sanitaire depuis la rentrée afin de porter vos revendications lors de l'instance.